



Aides aux familles Rentrée scolaire 2019

publié le 04/07/2019

Communication du Conseil Départemental

En ce qui concerne l'aide aux familles, elle est reconduite pour l'année scolaire 2019/2020 avec les mêmes montants d'aides que l'année en cours.

Ci-joint, vous trouverez un exemplaire du document de demande d'aide aux familles pour l'année scolaire 2019/2020 au format PDF.

 [imprime_aide_2019-2020](#) (PDF de 534.8 ko)

De plus, cet imprimé sera prochainement mis en ligne sur le site du Département ainsi que sur l'espace partagé "Collèges en action".

Des dossiers sont disponibles également au secrétariat du collège Louis Merle. Date limite pour la demande **le 30 novembre 2019**.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.